District Football Charente

JURIDICTIONS

SAISON 2023-2024

RELEVE DES SANCTIONS

N°4 DU 12 10 2023

Commission : Discipline
Date : 12 octobre 2023

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	08 10 23	CS ST MICHEL	1 match de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 10 23	41€
D2	08 10 23	ES MORNAC	4 matchs de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 10 23	41€
D3	09 09 23	ST SEVERIN PALLUAUD	4 matchs de suspension dont 1 avec sursis	Art. 5 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	16 10 23	41€
D3	07 10 23	US ANAIS	3 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 10 23	41€
D3	07 10 23	AS MONS	7 matchs de suspension dont 3 avec sursis	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 10 23	41€
D3	08 10 23	ENTENTE FOOT 16	Suspension à titre conservatoire	A déterminer	Joueur	09 10 23	À déterminer ultérieurement

D4	08 10 23	LA GENTE	3 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 10 23	41€
D3	07 10 23	JS GRANDE CHAMPAGNE	7 matchs de suspension dont 3 avec sursis	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 10 23	41€
U17	30 09 23	GJ LINARS/NERSAC/FLEAC	4 matchs de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	16 10 23	41€

Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.

Le Président : Marcel BUISSON ***Le Secrétaire : Eric THOURAUD***